

Organisation de l'UFR





L'UFR, ou Faculté, des Sciences et Techniques est dirigée par un directeur, ou doyen.

Le Directeur de l'UFR est élu par le conseil de l'UFR pour une durée de 5 ans, renouvelable une fois. Il est assisté de deux directeurs-adjoints et d'un assesseur étudiant, élus eux aussi, sur proposition du directeur, par le Conseil d'UFR.

Le Responsable administratif coordonne l'activité de l'ensemble des services administratifs de l'UFR et veille au bon déroulement des activités pédagogiques et de recherche.

- [Télécharger l'organigramme de l'UFR \[PDF - 292Ko\]](#)

Organisation administrative et pédagogique de l'UFR

Fonctionnement de l'UFR

- [Direction](#)
- [Conseil de l'UFR](#)
- [Services](#)
- [Status UFR \[PDF - 164Ko\]](#)
- [Charte des locaux \[PDF - 230Ko\]](#)
- [Reprographie / Imprimerie \[PDF - 139Ko\]](#)

- [Départements](#)
- [Laboratoires](#)
- [Référentiel \[PDF - 183Ko\]](#)
- [Service anticipé \[PDF - 34Ko\]](#)

Contacts

[UFR de Sciences et Techniques](#)

Parc de Grandmont

37 200 TOURS

02 47 36 70 34